



**Création du Groupe de travail public-privé sur le café -
Point de la situation et prorogation de
la date limite de nomination des
sherpas**

1. Le Directeur exécutif présente ses compliments aux Membres et observateurs de l'OIC ainsi qu'aux membres du Comité consultatif du secteur privé (CCSP) et les informe i) des progrès réalisés dans la mise en place du Groupe de travail public-privé sur le café et des groupes de réflexion techniques connexes, y compris les prochaines étapes, et ii) de la prorogation au **7 février 2020** du délai de nomination des sherpas.

Contexte

2. Suite à la décision 125-10 du Conseil international du Café du 27 septembre 2019 visant à créer un Groupe de travail composé de Membres de l'OIC et de représentants du secteur privé, le Secrétariat a passé en revue les bonnes pratiques en matière de collaboration entre le secteur public et le secteur privé en vigueur dans les autres produits de base, secteurs et industries, tout en menant une série de consultations informelles avec les parties prenantes. À l'issue de ce processus, l'OIC a défini une proposition présentée dans le projet de mandat du Groupe de travail public-privé sur le café, qui a été distribuée le 2 décembre 2019 (ED-2327/19) pour examen par toutes les parties prenantes, et a obtenu l'engagement d'un certain nombre de pays Membres de l'OIC et d'entreprises du secteur privé à fournir un soutien financier et technique.

3. Afin d'impliquer rapidement et efficacement les Membres et les observateurs de l'OIC ainsi que les signataires de la Déclaration de Londres dans la création du Groupe de travail et des groupes de réflexion connexes, l'OIC a organisé une série de cinq webinaires interactifs entre le 12 décembre 2019 et le 15 janvier 2020, qui a réuni 66 participants inscrits des secteurs public et privé¹. En outre, le Secrétariat a tenu des consultations bilatérales avec les

¹ Veuillez-vous référer à l'annexe ci-jointe pour la présentation du webinaire. L'enregistrement du webinaire est disponible sur le lien suivant : <https://attendee.gotowebinar.com/recording/2458648041928584971>.

Membres, les membres du CCSP ainsi qu'avec les signataires et les organisations de soutien à la Déclaration de Londres afin de solliciter un retour d'information sur le projet de mandat et les mesures proposées.

4. À l'issue de ce processus inclusif qui poursuit le dialogue structuré à l'échelle du secteur, l'OIC a reçu les réactions suivantes :

Plan proposé

- a) Le plan proposé pour le Groupe de travail public-privé, basé sur le modèle du sommet des dirigeants du G-7/G-20, a été bien accueilli par toutes les parties prenantes. Il a été précisé que la fonction du sherpa était de "faciliter la négociation au nom des organisations/groupes régionaux qu'ils représentent afin de parvenir à un consensus sur des mesures concrètes et l'allocation des ressources entre les secteurs public et privé du café". La décision finale reviendra au "sommet" (le Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux et le Conseil international du café).
- b) Les pays Membres exportateurs de l'OIC sont invités à désigner le nombre suivant de sherpas au sein de leurs groupes régionaux : Afrique (4), Asie et Pacifique (3), Amérique centrale, Mexique et Caraïbes (3), Amérique du Sud (3). Les Membres importateurs sont également invités à nommer des sherpas au sein de leur groupe (3).

Nomination des sherpas et enregistrement des intérêts pour les groupes de réflexion techniques

- c) Le secrétariat de l'OIC a déjà reçu des nominations des signataires de la Déclaration de Londres, avec des représentants confirmés comme sherpas pour le Groupe de travail, des experts pour les groupes de réflexion techniques et des cadres supérieurs qui participeront au deuxième Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux. De même, plusieurs Membres de l'OIC ont fait part de leur vif intérêt à assumer le rôle de sherpa dans leurs groupes régionaux respectifs. Toutefois, comme le processus de nomination est complexe et implique une sélection au niveau régional, il a été demandé à l'OIC de proroger le délai de nomination des sherpas au sein du Groupe de travail au-delà de la date limite initiale du 23 janvier 2020.
- d) Les travaux du Groupe de travail public-privé sur le café bénéficieront des contributions d'un certain nombre de groupes de réflexion techniques. La participation et la contribution à ces groupes de réflexion sont ouvertes à toutes les parties prenantes du secteur du café, aux organisations internationales et régionales, aux ONG, aux représentants du secteur privé et au monde universitaire, et se font sur une base volontaire. La participation devrait être à la fois physique ou en ligne. Le nombre de groupes de réflexion à créer sera réduit au minimum en capitalisant sur les travaux des initiatives sectorielles existantes.

Contributions volontaires visant à soutenir les travaux du Groupe de travail public-privé sur le café et des groupes de réflexion

- e) Des donateurs bilatéraux, agences de développement, ONG et entreprises privées ont réservé des fonds pour assurer une expertise technique ainsi qu'un soutien en matière de communication et de logistique et faciliter le travail des groupes de réflexion et du Groupe de travail.
- f) Plus précisément, dans le cadre de son soutien bilatéral à l'OIC, l'Allemagne appuiera la mise en œuvre du dialogue sectoriel, y compris la coordination du Groupe de travail public-privé sur le café et des groupes de réflexion techniques connexes, en mettant à disposition un coordinateur à plein temps attaché à l'OIC. Un soutien supplémentaire au développement stratégique de l'initiative sera fourni par un cabinet d'experts financé par les gouvernements suisse (par l'intermédiaire du SECO) et allemand (BMZ par l'intermédiaire du GIZ).

Réunions du Groupe de travail

- g) Les parties prenantes des secteurs public et privé ont exprimé leur préférence pour que les réunions du Groupe de travail se tiennent à Londres plutôt qu'en même temps que les événements régionaux de l'industrie, comme cela avait été proposé initialement.
- h) Il a été souligné que des contributions supplémentaires visant à faciliter la participation des sherpas des Membres exportateurs de l'OIC aux réunions du Groupe de travail étaient nécessaires pour assurer leur présence et leur participation active.

Prochaines étapes et dates clés

- 5. Compte tenu de ce qui précède et afin que le Groupe de travail puisse commencer ses travaux le plus rapidement possible, vous êtes invités à :
 - i. Nommer les sherpas des Membres de l'OIC représentant chaque groupe respectif au sein du Groupe de travail avant le **7 février 2020** (délai prorogé).
 - ii. Prendre note de la date/s'inscrire pour la première réunion du Groupe de travail public-privé sur le café, qui est prévue le 16 mars 2020 à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) à Londres.
 - iii. Manifester votre intérêt/nommer des experts pour participer aux groupes de réflexion techniques dans les domaines thématiques suivants :
 - a) Transparence du marché et approvisionnement responsable.
 - b) Renforcement de la politique du café et de l'environnement institutionnel.
 - c) Conceptualisation, allocation et coordination globale du financement du secteur du café.

- d) Coordination et vision du secteur du café.
- e) Production et consommation durables

6. Pour confirmer la nomination des sherpas, la participation à la réunion du Groupe de travail et aux groupes de réflexion, veuillez envoyer un courriel à info@ico.org **avant le 7 février 2020**. Nous sommes également disponibles pour des discussions bilatérales en contactant Gerardo Pataconi, Chef des opérations (pataconi@ico.org, +44 (0) 7917 044127), ou Christoph Sänger, Économiste principal (saenger@ico.org, +44 (0) 20 7612 0610).

7. Nous espérons faire progresser rapidement le dialogue sectoriel mené par l'OIC grâce à la création et au fonctionnement du Groupe de travail public-privé sur le café et de ses groupes de réflexion, afin d'assurer la mise en œuvre effective des décisions et des résolutions du Conseil international du Café ainsi que de la Déclaration de Londres, de trouver de nouvelles solutions concrètes et d'assurer une allocation substantielle de fonds, dans un véritable esprit de partage des valeurs et des responsabilités pour assurer un avenir durable au secteur du café, en particulier aux petits exploitants.